

## Vernis pour décoration du bois



### Définition

Vernis uréthane qui habille et protège le bois, se fabrique en trois qualités :

- VERNIS POUR BOIS BRILLANT
- VERNIS POUR BOIS SATINÉ
- VERNIS POUR BOIS MAT

### Destination

VERNIS POUR BOIS s'utilise en intérieur et en extérieur, uniquement pour la qualité BRILLANT. Ce sont des vernis pour les boiseries en pièces sèches ou humides, les meubles et les parquets. Les supports adéquats sont les bois feuillus, les bois résineux (des exsudations peuvent se produire, même un certain temps après l'application), les bois tropicaux (excepté l'iroko, le teck et le doussié) et le bois déjà vernis après lessivage et ponçage jusqu'à l'obtention d'une surface mate, propre et adhérente.

### Propriétés

- Excellent rendu et souplesse.
- Résiste aux éclaboussures d'alcool et aux détergents.
- Parfaite transparence du film.
- Excellente tenue extérieure pour le VERNIS POUR BOIS BRILLANT.

### Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

#### Préparation

- Le bois sera poncé et éventuellement dégraissé.
- Les anciens vernis seront poncés et lessivés.

#### Application

- Bien mélanger avant application.
- Pour obtenir un excellent résultat, appliquer en 3 couches.
- Poncer à l'abrasif entre chaque couche.
- Eviter les surépaisseurs qui sécheront mal.

#### Brosse et pistolet

- Diluer de 0 à 3 %.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.

#### Diluant

White spirit.

## Caractéristiques techniques

### Aspect du film

Brillant/Satiné/Mat.

### Teintes

Incolore.

### Conditionnement

1 litre et 5 litres.

### Liant

Résine Alkyde-Uréthane.

### Séchage

(à 20°C, H.R. : 65 %)

- Hors poussières : 1 heure.
- Sec : 3 heures.
- Recouvrable : 12 heures.

### Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

### Rendement

Suivant la nature du bois : de 8 à 12 m<sup>2</sup>/l.

Qualité	BRILLANT	SATINÉ	MAT
Densité	0,93	0,97	0,99
Extrait sec	59 %	60 %	61 %
Taux volumique d'extrait sec	54 %	51 %	51 %
Brillant spéculaire à 60°	Supérieur à 70	Compris entre 40 et 50	Inférieur à 10

## Caractéristiques réglementaires

### Classification

**AFNOR**

NF T 36-005 - Famille I classe 4a

### Assurance

**VERNIS POUR BOIS** est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.



### Hygiène et sécurité

Inflammable. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

### Règlementation COV

Conforme à la directive COV 2004/42/CE : Valeur limite UE pour ce produit (cat A/e) : 400 g/l. Ce produit contient moins de 399 g/l de COV.

### Déchets

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

**CED** : 080111\*.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35.

**reca**  
peintures

RECA S.A.S.  
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE  
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50  
www.reca.tm.fr  
contact@reca.tm.fr